

Sauvegarde et Défense de l'Environnement De Mandelieu la Napoule et de l'Esterel

Association déclarée en Sous-préfecture de Grasse le 10 Mai 2005 : n° 0061021504 et au JO N° 24 du 11 juin 2005 enregistré sous le n° 64

Mandelieu, le 18 juillet 2005

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous écrire en tant que Président de l'association S.D.E.M.N.E concernant l'implantation d'un C.S.D.U dans le domaine de «Barbossi» sur la commune de Mandelieu la Napoule.

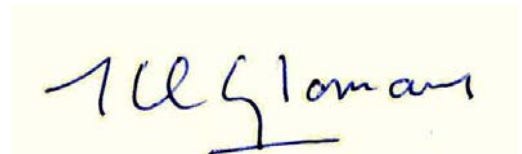
Dans la lettre N°4 du 8 juillet 2005, Monsieur Henri LEROY nous informe de votre réponse concernant ce projet (lettre du 5 juillet 2005). Je l'ai lu avec beaucoup d'attention mais je ne suis pas entièrement convaincu et demeure particulièrement inquiet.

Ce projet est-il définitivement abandonné ?

Je vous saurai gré de bien vouloir m'informer sans ambiguïté.

Je vous remercie.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Le Président de la SDEMNE
Jean-Claude GLOMAUD